



# Contrat de location du local

# Cercle Informatique de l'Université Libre de Bruxelles Cerkinfo A.S.B.L

Bailleur
Désigné le <u>BAILLEUR</u> de ce contrat :
Cerkinfo A.S.B.L Boulevard du Triomphe - CP 206 - 1050 Ixelles
Représenté par : $Nom:$
$Pr\'enom:$
Poste dans le comité Cerkinfo :
Locataire
Désigné le <u>LOCATAIRE</u> de ce contrat :
Cercle ACE:
Représenté par : $Nom:$
$Pr\'enom:$

Poste dans le comité de cercle :

## ARTICLE 1 - Durée

Le <u>LOCATAIRE</u> loue la salle à partir du ...../..... à .....H..... jusqu'au ...../...... à .....H..... Afin que l'état des lieux d'entrée puisse être dressé, il s'engage à se présenter le jour du début de la location. À la fin de location, le <u>LOCATAIRE</u> devra restituer la salle à l'heure prévue. Il devra rester le temps nécessaire pour permettre l'établissement de l'état des lieux de sortie. Il s'engage à rendre les lieux dans un état de propreté identique à celui qu'il aura constaté lors du début de la location.

#### **ARTICLE 2 - Local**

Le présent contrat concerne la salle dénommée Cerkinfo et située :

Campus La Plaine ULB - Boulevard du Triomphe - 1050 Ixelles Local P.OF.082

# ARTICLE 3 - Équipement

Le matériel mis à disposition doit être rendu propre et en bon état de fonctionnement. Il fera l'objet d'un inventaire lors des états des lieux d'entrée et de sortie de la salle.

## **ARTICLE 4 - Obligations**

Le <u>BAILLEUR</u> est tenu de mettre le local à la disposition du <u>LOCATAIRE</u> à la date et à l'heure convenue pour le début de la location.

#### ARTICLE 5 - Versement

Le <u>LOCATAIRE</u> s'engage à :

- Payer le dépôt de garantie, en cash lors de la signature du présent contrat ou effectuer un versement sur le compte **BE22 3632 1093 6947** avant la signature du présent contrat (cfr. ARTICLE 6)
- Payer le nombre de fûts commandés, en cash lors de la signature du présent contrat ou effectuer un versement sur le compte BE22 3632 1093 6947 avant la signature du présent contrat (cfr. ARTICLE 7)



Il est précisé que le présent contrat sera <u>résilié</u> de plein droit si une somme quelconque n'est pas payée à son échéance.

#### **ARTICLE 6 - Caution**

#### ARTICLE 7 - Fûts

Le <u>BAILLEUR</u> met à disposition du <u>LOCATAIRE</u> ....... fût(s) de bière Jupiler au prix de ......  $\mathfrak{C}/\text{fût}$ . Le <u>BAILLEUR</u> s'engage a rembourser tout fût non consommé si celui-ci n'as pas été décacheté et entamé.

Une majoration de 15€/fut sera ajouté à tout fut entamé au delà de ceux mit à disposition.

### **ARTICLE 8 - Contentieux**

Tout litige relatif à l'exécution du présent contrat sera soumis à défaut d'accord amiable aux tribunaux dont dépend le siège social du <u>BAILLEUR</u>.

#### ARTICLE 9 - Sous-location

Il est interdit au LOCATAIRE de consentir une quelconque location de la salle.

#### ARTICLE 10 - Accès

Le Président de Cerkinfo A.S.B.L ou son représentant ou le délégué ci-dessus indiqué, aura <u>libre accès</u> à la salle durant toute la durée de la location.

# ARTICLE 11 - Nettoyage

Le <u>LOCATAIRE</u> s'engage à rendre le matériel et les locaux aussi propres que dans l'état initial et à vider les poubelles. En cas de manquement à cette clause, le <u>LOCATAIRE</u> s'engage à verser un supplément de  $50 \mbox{\ensuremath{\mathfrak{C}}}$ .

#### ARTICLE 12 - Loi

Le  $\underline{\text{LOCATAIRE}}$  s'engage à ne commettre ou à ne laisser dans la salle, aucun acte contraire à la loi.

# 1 ARTICLE 12+1 - Protection animale

Le <u>LOCATAIRE</u> s'engage à s'abstenir de causer tout type de souffrance ou de maltraitance envers des animaux, qu'ils soient vivants ou morts, ainsi que de s'abstenir de commettre toute agression sexuelle non consentie envers ces mêmes animaux, ni de commettre aucun acte qui enfreindrait l'ARTICLE 12.

#### 2 ARTICLE 14 - Fumer

Le Cercle est un espace non fumeur. En conséquence, il est strictement prohibé de consommer des cigarettes ou des joints au sein de cet espace. Le <u>LOCATAIRE</u> accepte de prendre l'entière responsabilité des conséquences résultant de toute activation de l'alarme incendie dans le cadre de cette interdiction.

## État des lieux

Local	Status Entrée	Status Sortie	
Murs			
Canapés			
Armoires			
Sound System			
Armoire sono			
Bar			
Pompe			
Frigo			
Extincteur et trousse de secours			
Décompte	Nbre Entrée	Nbre Sortie	
Bombonne Gaz Cacheté			
Bombonne Gaz Vide/Entamé			
Fut Jupiler Cacheté			
Fut Jupiler Entamé			
Fut Jupiler Vide			

Signature
-----------

Fait à						
Le	//	/				
Faire p	récéder	la signature de	la mention	manuscrite	"Lu et apr	rouvé"

Le LOCATAIRE

Représentant Cerkinfo A.S.B.L